AXA B FUND FOF GROWTH SELECTION EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.
+1.82	**+5.60**	**+17.21**	**+32.85**	**+207.46**	**153.73**

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)
3 ans	5 ans	10 ans	Création	EUR
+5.42	**+4.71**	**+2.88**	**+6.99**	**293.86**

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Gérant

Niall MCDONNELL

Jacopo TASSARA - Co-gérant

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)

Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.
Les calculs de la performance cumulée sont exprimés nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus (ou le contrat de fonds suisse) pour en savoir plus.

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	9.53	8.52	8.82	10.22
Ratio de Sharpe	0.27	0.27	0.34	0.62

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 17/12/2008*

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/07/2025

Performance et risque (suite)

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/07/24 31/07/25	31/07/23 31/07/24	31/07/22 31/07/23	31/07/21 31/07/22	31/07/20 31/07/21	Création
Portefeuille*	1.98	6.14	-0.79	1.82	17.21	25.92	5.60	8.37	2.42	-8.16	16.97	207.46

Performance calendaire annuelle (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille*	11.16	8.78	-15.29	11.58	6.37	15.82	-10.11	6.91	-1.27	9.75

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

Répartition par classe d'actifs (%)

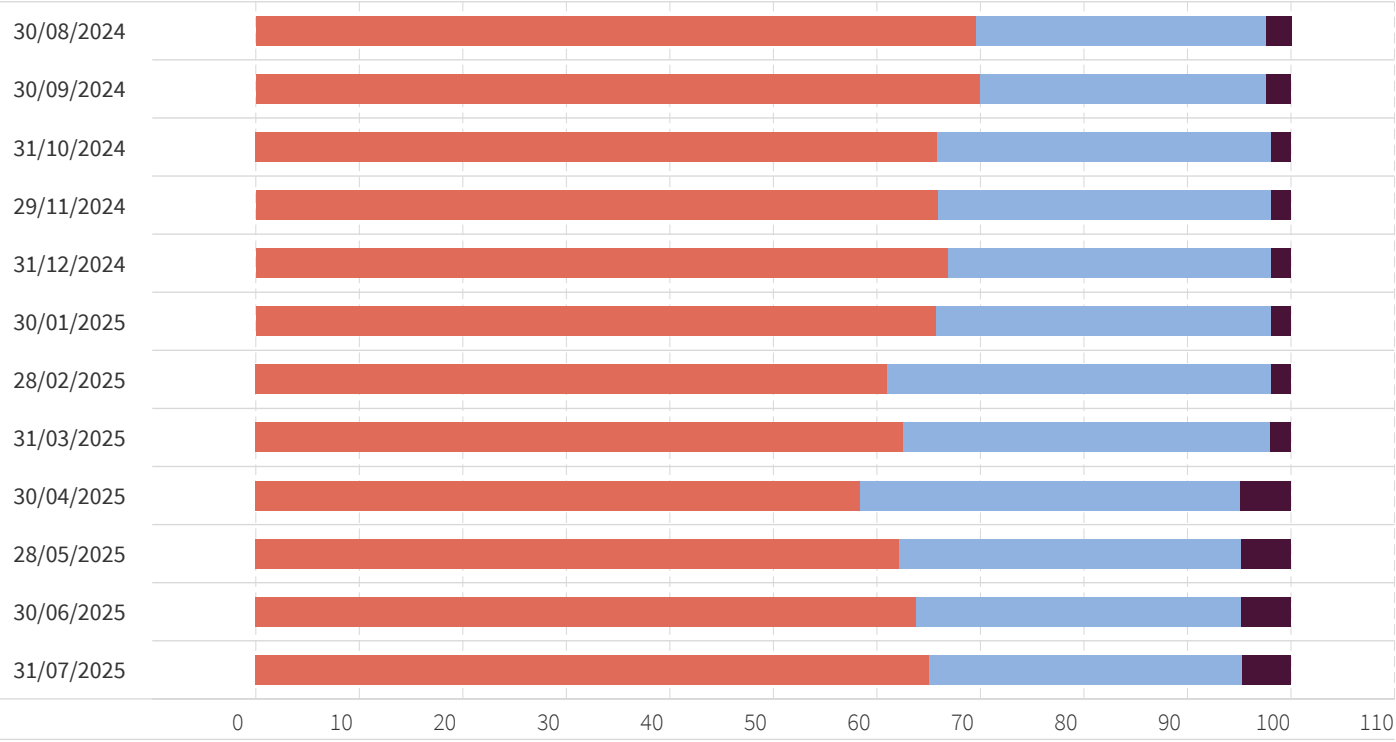

	30/08/2024	30/09/2024	31/10/2024	29/11/2024	31/12/2024	30/01/2025	28/02/2025	31/03/2025	30/04/2025	28/05/2025	30/06/2025	31/07/2025
Actions	69.60	69.99	65.80	65.94	66.92	65.68	60.96	62.53	58.38	62.13	63.76	65.04
Obligations	27.98	27.59	32.28	32.17	31.17	32.43	37.13	35.47	36.71	33.10	31.43	30.23
Diversification	2.43	2.41	1.92	1.89	1.91	1.89	1.91	2.00	4.91	4.77	4.81	4.73

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 17/12/2008*

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/07/2025

Analyse du portefeuille (suite)

Exposition par devise (%)

	EUR
Portefeuille	100.00

Exposition géographique (%)

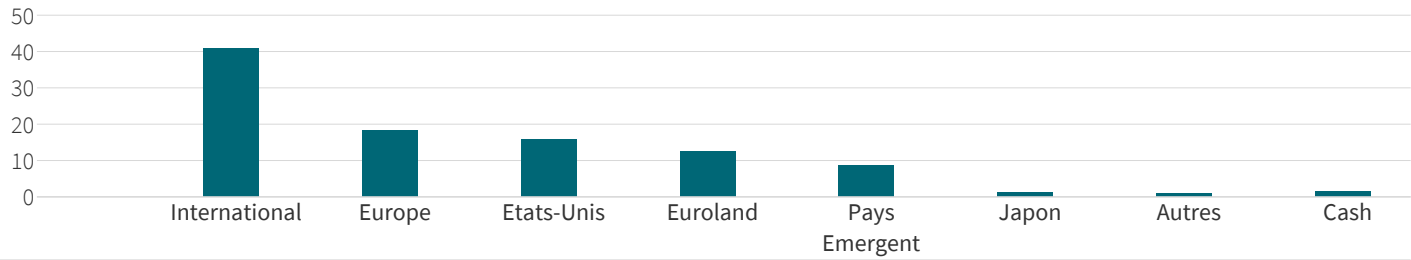

	International	Europe	Etats-Unis	Euroland	Pays Emergent	Japon	Autres	Cash
Portefeuille	40.96	18.39	15.70	12.53	8.58	1.21	1.01	1.62

Actions

10 principaux titres

Action	Pondération (%)	Secteur	Géographie
Architas Selection US Equity	14.50	Fonds	Etats-Unis
Architas Selection European...	8.03	Fonds	Europe
Goldman Sachs Eurozone Equi...	6.90	Fonds	Europe
JPMorgan Investment Funds ...	5.16	Fonds	International
Robeco Capital Growth - BP ...	5.05	Fonds	International
Eleva Euroland Selection Fund	5.03	Fonds	Euroland
Goldman Sachs Emerging Mark...	4.97	Fonds	Pays Emergent
Baillie Gifford Worldwide L...	4.21	Fonds	International
AXA WF Sustainable Equity QI	3.05	Fonds	International
FlexShares Listed Private E...	2.03	Fonds	International
Total (%)	58.93		

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/07/2025

Exposition géographique (%)

	Portefeuille
International	33.43
Etats-Unis	24.15
Europe	22.96
Pays Emergent	9.23
Euroland	7.73
Japon	1.86
Asian Pacific ex Japan	0.65

Obligations

10 principaux titres

Libellé	Pondération (%)
BlackRock ICAV I BlackRock Global High Yield	3.05
AXA WF Global High Yield Bonds	3.00
BlueBay Investment Grade Euro Aggregate Bond Fund	2.80
Robeco Global Credit Growth Funds	2.36
CIFC Global Floating Rate Credit Fund	2.14
PGIM Funds PCL PGIM Global Total Return	2.05
L&G Euro High Alpha Corporate Bond	1.91
Neuberger Berman Emerging Market Fund	1.83
Lazard Convertible Global	1.38
SPDR FTSE Global Conv Bond UCITS ETF	1.16
Total (%)	21.68

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Exposition par rating (%)

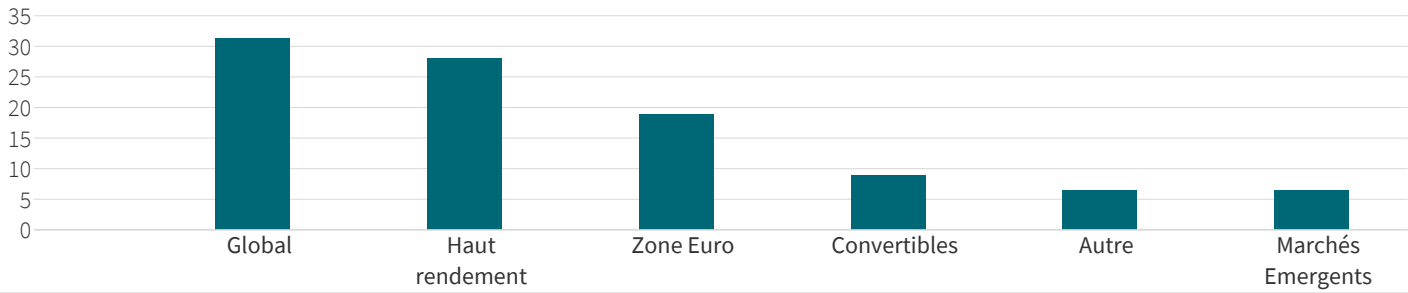

	Global	Haut rendement	Zone Euro	Convertibles	Autre	Marchés Emergents
Portefeuille	31.35	28.08	18.82	8.86	6.48	6.41

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/07/2025

Diversification

10 principaux titres

Libellé	Pondération (%)	Pays émetteur	Devise
Fulcrum Ucits SICAV Fulcrum Diversi Absolute	1.91	International	EUR
Neuberger Berman Tactical Macro Fund	1.88	International	EUR
Eleva Absolute Return Europe Fund	0.49	Europe	EUR
Jupiter Strategic Absolute Return Bond Fund	0.46	International	EUR
Total (%)	4.73		

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/07/2025

Informations supplémentaires

Administration

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Belgique
Date de la 1ère Valeur Liquidative	17/12/2008
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Code ISIN	BE0948473070
Droits d'entrée maximum	3%
Coûts de transaction	0.32%
Société de gestion	Self-Managed SICAV
(Sous) Délégation fin.	Architas Multi-Manager Limited
Délégation comptable	CACEIS BELGIUM S.A.
Dépositaire	Bank of New York Bruxelles

Les frais réels figurent dans les rapports annuels et sont déduits à chaque calcul de la valeur liquidative nette. La valeur de l'investissement est diminuée de ces frais. Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.
L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

L'objectif de ce Compartiment est de rechercher une croissance régulière de la valeur du fonds à moyen et long terme afin d'optimiser le rendement des marchés mondiaux d'actions, en investissant principalement dans des organismes de placement collectif répartis entre tous les instruments financiers, zones géographiques et secteurs économiques.
Aucune protection ou garantie du capital n'est prévue.

Horizon d'investissement

Période de détention recommandée: 8 années. Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 8 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen ou faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

*** La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et il est par conséquent possible que l'investisseur récupère moins que ce qu'il a investi.**
*** Description des risques jugés significatifs et pertinents, selon les estimations du Compartiment :**
- Risque de marché : le risque de marché est élevé étant donné que le Compartiment investit principalement en actions d'OPC conformément à la politique d'investissement. Ces actions sont soumises au risque de perte ou de dépréciation. Ces pertes ou dépréciations résultent des fluctuations de prix (cours, taux) des actions qui font partie de l'OPC sous-jacent, provoquées par l'offre et la demande sur le marché.
- Risque de rendement : le risque de rendement est élevé. Il est défini comme étant le risque lié à la volatilité de la performance de ce Compartiment. La performance mentionnée ci-dessus est directement liée aux investissements réalisés par les OPC sous-jacents, conformément à leur politique respective et par rapport au marché visé par cette politique.
- Risque de change : le risque de change est élevé parce que la valeur nette d'inventaire, calculée en EUR, peut probablement être influencée par les fluctuations des taux de change des actions libellées dans une autre devise et qui font partie du portefeuille d'investissement.
- Risque de crédit : le risque de crédit est moyen. Les risques que les émetteurs d'obligations détenues dans le Compartiment ne respectent pas leurs engagements ou voient leur notation de crédit revue à la baisse, ce qui peut entraîner une diminution de la valeur d'inventaire.
- Risque de liquidité : le risque de liquidité est moyen. Risque que le Compartiment puisse difficilement acheter ou vendre les actifs.
- Risque de contrepartie : le risque de contrepartie est moyen. Le risque d'insolvabilité ou de défaillance de l'une des contreparties du fonds peut entraîner un défaut de paiement ou une défaillance de livraison.
- Risque opérationnel : le risque opérationnel est moyen. Le risque d'erreur dans les processus opérationnels, y compris ceux relatifs à la conservation, pouvant entraîner des pertes.
* Indicateur de risque synthétique : cet indicateur est repris dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/07/2025
Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Informations supplémentaires (suite)

Souscriptions Rachats

La période de réception des ordres est clôturée chaque jour ouvrable bancaire belge (J) (à l'exception des jours ouvrables bancaires où un ou plusieurs marchés sur lesquels une part importante (plus de 20 %) des actifs du Compartiment sont cotés, sont fermés, ou si les transactions y sont suspendues ou limitées) et les modalités de souscription et de rachat ou de changement de Compartiment suivantes sont appliquées :
* J = date de clôture de la période de réception des ordres (chaque jour, avant 12h00 ;) et date de la valeur nette d'inventaire publiée. L'heure de clôture de la période de réception des ordres mentionnée ci-dessus s'applique au service financier et aux distributeurs repris dans le Prospectus. Les demandes reçues après 12h00 sont conservées et exécutées à la valeur nette d'inventaire du jour d'évaluation suivant. En ce qui concerne les autres distributeurs éventuels, l'investisseur doit s'informer auprès d'eux au sujet de l'heure de clôture de la période de réception des ordres que ces distributeurs appliquent.
* J + 2 jours ouvrables bancaires belges = date de calcul de la valeur nette d'inventaire
* J + 4 jours ouvrables bancaires belges = date de paiement ou de remboursement des demandes

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (en particulier les investisseurs britanniques) et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Ces documents sont disponibles en anglais ou dans la langue de votre pays (si disponible) sur axa-im.com. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.
Investisseurs Particuliers
Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits…) sont regroupés afin de former une exposition unique

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/07/2025

Informations supplémentaires (suite)

sur ladite société.

Les titres ou autres instruments financiers présentés le sont à titre indicatif uniquement à la date du présent rapport. Il est possible qu'ils ne figurent plus dans le portefeuille à une date ultérieure. Ce document ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments financiers. Il ne constitue pas non plus une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres ou d'autres instruments financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante :
https://www.axa-im.com/what-sfdr

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :
Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.
En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante :
https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints)
Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :
https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante :
https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2).
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM
:https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

GICS
La classification Global Industry Classification Standard ("GICS") est la propriété exclusive et une marque de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, société du groupe The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P ») ; une licence a été concédée à AXA Investment Managers pour son utilisation. Ni MSCI, ni S&P, ni aucun autre tiers impliqué dans l'élaboration ou la composition de la classification GICS ne font de déclaration ni n'accordent de garantie expresse ou implicite et déclinent toute responsabilité concernant la classification GICS ou les conséquences de son utilisation.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/07/2025